

OPERATION
VAUCLUSE (84) - VEDENE
LOTISSEMENT LE CLOS DES OLIVIERS
PARCELLES CADASTRALES AW 3, 4, 259 à 265

MAITRISE D'OUVRAGE

G3S PROVENCE
 131 Rue du Docteur Paul JORDANA
 30 670 AIGUES-VIVES



MAITRISE D'OEUVRE

ARCHITECTE - QUAILEMONDE ARCHITECTES
 Groupe Delta RN 113 - 30 230 BOUILLARGUES
 04 66 84 65 02 - architectes@qualemonde.fr



BE VRD - AZUR GEO - GROUPE 3.14
 Les Nalades 4, 10 avenue de la Poulasse 84 000 AVIGNON
 04 90 14 98 32 - contact-azurgeo@groupe314.fr



EMETTEUR DU DOCUMENT

AZUR GEO

PHASE

INTITULE

PLAN DE COMMERCIALISATION
DU LOTISSEMENT

REF. PLAN ECHELLE AFFAIRE DATE IMPRESSION

- 1/200 20 111 2021-9-17

Indice	Date	Modification	Responsable	Visa
01	28/06/2021	Plan avant travaux	ML	ML
02	06/09/2021	Plan avant travaux	ML	ML
03				
04				
05				

LEGENDE

LEGENDE REGLEMENTAIRE ET TECHNIQUE

- Limite de zonage PLU
- Périmètre AC1 - ABF
- Périmètre AC2 - ABF
- Emprise constructible des habitations R+1 maximum autorisée
- Emprise constructible garage et/ou annexes Hauteur maximale autorisée 4.50m
- Emprise constructible R+1 maximum autorisée :
 - Garage au RDC
 - Partie habitat seulement au R+1
- Cotation distances réglementaires
- Cotation de voirie
- Altitude du terrain naturel avant travaux
- Altitude après travaux
- Voie en enrobé
- Voie en béton désactivé
- Béton lisse hydroabîmé avec inrustation de motifs de feuilles
- Cheminement piéton en stabilisé
- Espace vert des communs
- Bandes plantées des espaces communs avec pallage minéral
- Bandes plantées des espaces communs avec pallage minéral
- Ouvrage de gestion des eaux pluviales - type bassin enterré et planté
- Mobilier urbain et équipements
 - Conteneurs à Ordures Ménagères
 - Enterrés selon les prescriptions du GA
 - 1 colonne pour les tri des emballages ménagers recyclables (papiers/magazines, d'une capacité de 5 m³)
 - 1 colonne pour les ordures ménagères résiduelles d'une capacité de 5 m³
 - 1 colonne pour le tri du verre, d'une capacité de 4 m³
 - Borne
 - Borne amovible
 - Bolles à Lettres
 - Portail 2 vantaux L = 3.50m
 - Banc

Les limites séparatives seront conformes au règlement du lotissement

- Cloture panneaux rigides HT : 1.80 m RAL 8016 ou équivalent
- Cloture panneaux rigides HT : 1.80 m RAL 8016 ou équivalent avec lames PVC occultantes coloris bois
- Mur avec placage faces vues ROCKY MOUNTAIN Ton naturel de chez ORSOL + couverture pierre reconstituée et goutte d'eau - H = 1.80 m
- Mur enduit clair faces vues froissé fin avec barbacanes avec couverture pierre reconstituée et goutte d'eau H = 0.60 m + clôture en panneaux rigides H = 1.20 m RAL 8016 ou équivalent
- Rang d'agglo.
- Muret de soutènement du talus côté voirie N/S avec barbacanes - H_{max} entre 0.20 et 1.00 m
- Placage faces vues ROCKY MOUNTAIN Ton naturel de chez ORSOL + couverture pierre reconstituée et goutte d'eau
- Muret de soutènement du talus côté Macro-lot avec barbacanes - H_{max} entre 0.20 et 1.00 m
- Enduit clair faces vues froissé fin + couverture pierre reconstituée et goutte d'eau

Réseaux

- Branchement EU (tabouret)
- Regard de comptage AEP
- Branchement EP
- Coffret ENEDIS
- Branchement M4com (LOT - Pot A10)
- Candélabre type OYO de chez Comatelec H_{max} = 4m

LEGENDE BORNAGE

- 13.75 m ● Limite bornée du lot + côte
- S=XXX m² Surface bornée du lot

NOTES IMPORTANTES :
 • La position des réseaux est donnée à titre indicatif. La position exacte sera mentionnée sur les plans de récolement.



ECHELLE : 1/200 ème